

INTERPELLATIONS

M. le président.- L'ordre du jour appelle les interpellations.

INTERPELLATION DE M. BORIS DILLIÈS

**À MME CÉCILE JODOGNE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE,
CHARGÉE DU COMMERCE
EXTÉRIEUR ET DE LA LUTTE
CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE
MÉDICALE URGENTE,**

**concernant "les priorités du gouvernement
en matière de commerce extérieur".**

M. le président.- La parole est à Mme Jodogne.

Mme Cécile Jodogne, secrétaire d'État.- Le titre de l'interpellation était très large mais les questions posées étaient plutôt précises. Je vais donc faire de mon mieux pour répondre à l'ensemble des questions qui se sont ajoutées à celle de M. Dillières.

Je voudrais rappeler préalablement que plusieurs volets de ces questions ont été évoqués la semaine dernière lors de la discussion budgétaire.

Aujourd'hui, dix attachés économiques et commerciaux ont signé le nouveau contrat et seize autres ont souhaité garder leur contrat d'origine. Dans deux ans, avec quelques départs à la pension, il n'y aura plus que 12 anciens contrats en vigueur.

Des possibilités de mobilité sont déjà offertes puisque les appels d'offre ont déjà eu lieu. Soulignons qu'un seul départ à la pension peut entraîner, le cas échéant, plus qu'une seule mobilité.

Signalons aussi que parmi les agents, il y a également des assistants et des secrétaires commerciaux locaux qui ne sont de facto pas soumis aux contrats des attachés économiques et commerciaux belges expatriés.

L'objectif du nouveau contrat-type, mis en œuvre sous la législature précédente est d'insister sur la mobilité qui reste un aspect essentiel de la fonction d'attaché économique et commercial. Il s'agit donc bien de faciliter cette mobilité en mettant en place les conditions pratiques qui la favorisent.

*(M. Bernard Clerfayt, président, prend place au
fauteuil présidentiel)*

Des mécanismes sont encore à l'étude, visant à favoriser la mobilité. Certains seront évoqués la semaine prochaine lors du retour en Belgique des attachés économiques et commerciaux.

Le réseau de ces attachés étant limité, il ne permet pas de multiplier les rotations comme le font le FIT et l'AWEX. En outre, je ne peux aller à l'encontre des contrats de travail existants. Nous ne pouvons qu'introduire les conditions incitant à la mobilité volontaire ceux qui ont souhaité rester dans l'ancien système.

J'en viens aux marchés sur lesquels j'ai souhaité mettre l'accent ou qui figurent dans la déclaration de politique générale.

J'ai répondu largement, la semaine passée, sur le volet des pays Brics. Je rappelle que nous avons un agent en poste à Shanghai depuis 1990 ; un poste est géré par l'AWEX à Moscou, jusqu'en 2014 ; un autre a été ouvert en Inde, à Chennai, en 2012. À cet égard, je précise que Brussels Invest & Export a été le premier organisme belge à ouvrir un poste dans cette ville. La Flandre et l'échelon fédéral ont suivi. Enfin, un poste a été créé début 2014 à Rio de Janeiro. La Région est également présente en Afrique du Sud où elle est représentée par l'AWEX.

Nous sommes donc présents dans les pays Brics. Toutefois, avec l'évolution constante des situations politiques et économiques, ces pays ne constituent plus toujours une priorité en termes de commerce extérieur. La Chine reste intéressante, car si sa croissance a ralenti, elle se maintient à 5 ou 6%. La situation du Brésil est plus délicate.

En ce qui concerne la Russie, le prix du pétrole ainsi que l'embargo changent la donne. J'ai eu l'occasion de répondre à une question précise sur le sujet il y a deux ou trois mois.

Une seule entreprise bruxelloise, travaillant dans l'import-export de produits notamment agricoles, était concernée. Cette entreprise a reçu les informations et le soutien souhaités de la part de l'équipe de BIE. Nous sommes donc très peu concernés par l'embargo sur les produits en question.

L'Afrique constitue l'une de nos priorités pour les années à venir. Différentes missions économiques

y sont prévues en 2016, dont plusieurs sur la partie méditerranéenne de l'Afrique (le Maroc, la Tunisie et l'Algérie), mais aussi en Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire et Burkina Faso), en République démocratique du Congo, Angola, Mozambique, Égypte et Tanzanie.

Concernant le "commerce triangulaire", des questions sont examinées et il existe des possibilités de partenariat avec des acteurs étrangers au bénéfice du développement des entreprises bruxelloises au niveau international.

Aujourd'hui, il n'y a pas de coopération à proprement parler mise en place avec l'un ou l'autre pays. Ce sont les entreprises qui doivent être le moteur de ce type de démarches.

Lors de ma mission en Chine, j'ai néanmoins eu l'occasion d'en discuter avec des entreprises belges présentes sur place. Les avis sont partagés sur la question. Certains sont persuadés que notre connaissance du marché africain est un atout qui doit être valorisé auprès des autorités et entreprises chinoises désireuses de se développer sur ce continent.

D'autres soulignent le danger qu'il y a à nous placer volontairement dans un système concurrentiel qui pourrait devenir difficile à gérer. Il importe donc d'être prudents en la matière.

En l'occurrence, ce sont les nécessités et mon envie d'être à l'écoute des entreprises, de pouvoir les aider à mettre en place des opérations leur permettant de se développer qui parlent, plutôt que la volonté de formaliser tels quels des accords de coopération.

Par ailleurs, on a parlé de la Chine ou de la France, mais on peut aussi imaginer un autre critère, comme de travailler avec des pays dont la structure économique et la taille sont plus proches des nôtres. Nous avons déjà eu quelques échanges d'idées avec la Tchéquie ou la Slovaquie. Il y aurait là des complémentarités entre nos économies à mettre en avant pour aller vers le marché africain. Il y a donc différentes formules possibles.

J'ai répondu sur les priorités Brics.

Concernant la réorganisation des services et des

secteurs et les aides financières liées, je ne vais pas vous donner plus d'éléments, car la réflexion est en cours. Nous travaillons sur des intentions que je soumettrai, selon la règle, en priorité au gouvernement.

Au niveau de l'Afrique, j'avais demandé à mon équipe d'analyser l'ordre du jour du volet économique du Sommet de la Francophonie, qui avait eu lieu à la fin septembre à Paris. Il est apparu que les thématiques mises en avant durant ces trois jours de congrès ne répondaient pas du tout à des discussions concrètes dans lesquelles Brussels Invest & Export aurait pu s'inscrire, mais restaient très générales. Nous nous tenons néanmoins informés des prochaines réunions prévues, afin de voir si quelque chose peut se mettre en place de ce côté.

La problématique des visas, qui n'est pas du tout une compétence de la Région, est bien à l'ordre du jour de la prochaine conférence interministérielle (CIM) Politique étrangère, qui était initialement prévue pour jeudi dernier, mais a été reportée. À ma connaissance, nous n'avons pas encore fixé de nouvelle date.

Je ne vous répondrai pas sur ce qui est toujours en discussion, notamment dans le cadre des évaluations AWEX-FIT, sur les résultats de ces évaluations et les modifications de poste. En effet, aucune décision ferme n'est encore prise en la matière. Toutefois, des discussions ont bien lieu en interne, en fonction de nos priorités, ainsi qu'avec nos partenaires AWEX et FIT, puisqu'il y a des coopérations entre les trois agences, qui partagent des représentations sur certaines destinations.